



## COMMUNIQUE DE PRESSE

Tunis, le 30 janvier 2013

### **Adoption d'un code de déontologie de la presse maghrébine**

**Du 22 au 24 janvier courant s'est tenu le premier « Forum de Hammamet pour la déontologie maghrébine » organisé à l'initiative de la Délégation de l'Union Européenne en Tunisie, en partenariat avec le Forum International de Réalités, la Fondation Friedrich Ebert et le soutien de l'Association des Directeurs de journaux de Tunisie.**

**Ce forum rassemblait, pour la première fois, les principaux acteurs de la presse des cinq pays du Maghreb: Maroc, Algérie, Libye, Mauritanie et Tunisie. Des représentants de la presse européenne ont également pris part à cet événement sans précédent, qui avait pour objectif de trouver un consensus sur un code de déontologie pour l'ensemble de la presse maghrébine participante.**

L'initiative d'un tel forum était plus que nécessaire étant donné les récents bouleversements sur la scène politique maghrébine et leurs retentissements sur l'ensemble de la presse écrite. Explosion du nombre de titres ou fermetures de journaux dans certains pays, changement du paysage politique avec parfois l'apparition de nouvelles lois encadrant l'information, place croissante des contenus diffusés sur internet. C'est dans un contexte difficile, qui fait peser sur la presse maghrébine des contraintes de tous ordres, qu'a eu lieu ce tout premier Forum de Hammamet dont la tenue représente en elle-même un succès.

Rassemblés par une culture, une langue, mais aussi des valeurs communes à toute la profession, faisant face à des contraintes à la fois similaires, mais aussi spécifiques à chacun de leurs pays, les principaux représentants du monde de la presse écrite maghrébine se sont livrés à deux jours de réflexion et de débats afin d'aboutir à un code de déontologie commun, qui, en abordant ces questions permette d'encadrer la profession d'éditeur de presse et de journaliste, mais aussi de garantir la liberté d'informer, condition sine qua non de la démocratie. En somme, comme l'ont rappelé plusieurs intervenants, il s'agissait de trouver un cadre qui permette d'articuler les notions de liberté et de responsabilité qui constituent le noyau des métiers de l'information.

Au terme de débats durant deux jours, discutant article après article les dispositions du code de déontologie proposé par un comité d'experts présidé par M. Hassan Arfaoui, Directeur de rédaction de Réalités, les participants ont abouti à un texte consensuel ayant pour but d'encadrer et de garantir l'exercice de la liberté d'informer. Il rappelle les devoirs et droits du journaliste : libre accès à l'information, droit à un contrat individuel et des conditions décentes de travail, indépendance, protection du journaliste et de son matériel, défense des libertés fondamentales, non-incitation à la violence et à la haine...

Par ailleurs, une déclaration du Forum de Hammamet a été adoptée en vue d'un renforcement du respect des règles éthiques et morales à l'échelle maghrébine.

Un accord a également été trouvé pour la création d'un Secrétariat Général permanent du Forum de Hammamet pour la déontologie et la liberté de la presse dont la présidence a été confiée à M. Hassan Arfaoui. Le comité de suivi (composé de deux membres par pays maghrébin) issu des travaux de ces deux journées et le Secrétariat Général veilleront, à la mise en application des décisions retenues, dont la création d'un observatoire de déontologie rassemblant journalistes et éditeurs des cinq pays du Maghreb, permettant une autorégulation de la profession en s'appuyant sur le code de déontologie adopté le 24 janvier courant.

Avant de se séparer, les participants ont convenu que le Forum de Hammamet se réunirait tous les ans à compter de cette date du 24 janvier 2013, baptisée « Journée déontologique professionnelle ». Le prochain rendez-vous qui aura lieu le 24 janvier 2014 débattera de « L'état de la liberté de la presse au Maghreb ».

*Pour plus d'informations:*

*Délégation de l'Union européenne en Tunisie :*

- Alexandre Zafiriou, conseiller: [Alexandre.ZAFIRIOU@eeas.europa.eu](mailto:Alexandre.ZAFIRIOU@eeas.europa.eu)
- Jamel Goubantini, attaché de presse: [Jamel.GOUBANTINI@eeas.europa.eu](mailto:Jamel.GOUBANTINI@eeas.europa.eu) (98 356 334)